

Bernard REYNÈS

*Bouches-du-Rhône (15^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 26 septembre 2008]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 1^{er} octobre 2008]

Membre titulaire du conseil stratégique du commerce de proximité [J.O. du 4 mars 2009]

Membre de la commission des affaires économiques [J.O. du 1^{er} juillet 2009]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Projet de loi n° 955 de programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [8 octobre 2008] (p. 5445, 5469) ; [9 octobre 2008] (p. 5503)

Son intervention (p. 5506)

Discussion des articles [9 octobre 2008] (p. 5531, 5569) ; [13 octobre 2008] (p. 5615, 5629) ; [14 octobre 2008] (p. 5745) ; [15 octobre 2008] (p. 5786, 5817) ; [16 octobre 2008] (p. 5851, 5882, 5927) ; [17 octobre 2008] (p. 5974, 6012)

Article 1er

Intervient sur l'adt n° 42 rectifié de la commission (p. 5550)

Article 5

Son amendement n° 540 (p. 5637) : retiré

Intervient sur l'adt n° 67 de la commission (p. 5640)

Article 7

Son amendement n° 559 (p. 5650) : retiré

Proposition de loi n° 1685 réaffirmant le principe du repos dominical et visant à adapter les dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [7 juillet 2009] (p. 6009, 6061, 6091) ; [8 juillet 2009] (p. 6125, 6168, 6191)

Sa présentation de l'avis de la commission des affaires économiques (p. 6014)

Discussion des articles [8 juillet 2009] (p. 6198) ; [9 juillet 2009] (p. 6221, 6253, 6291) ; [10 juillet 2009] (p. 6323, 6353)

Article 2

Intervient sur l'adt n° 44 de M. Roland Muzeau (p. 6269)

Intervient sur l'adt n° 89 de M. Christian Eckert (p. 6292)

Intervient sur l'adt n° 289 de la commission des affaires économiques (p. 6313)